



RÈGLEMENT

TIRE DE TRACTEURS SAINT-PASCAL

Catégories : Tracteur de ferme et Pro-Farm

1. Tout participant doit posséder un permis de conduire valide et être âgé de **16 ans** et plus. En cas de doute, le comité organisateur se réserve le droit de demander toute preuve afin de vérifier la validité des informations demandées.
2. Un minimum de trois tracteurs par classe est requis.
3. La largeur centre à centre des pneus ne doit pas excéder 7 pieds (Pour être en mesure d'être pesé)
4. **Les participants auront jusqu'à 11h pour l'inscription et pour la pesée préliminaire. Aucune inscription ne sera prise après cette heure.**
5. Le tracteur doit posséder une barre de tire et un P.T.O. 540 ou 1 000 tours selon la catégorie lors de la pesée du tracteur et garder la même barre lors de la tire. Pour la classe améliorée, pas besoin de P.T.O. en fonction.
6. Tous les participants doivent respecter la largeur de la piste qui sera déterminée.
7. Durant la tire, si la traîne s'immobilise, l'essai sera terminé. La signalisation devra être respectée : drapeau, sirène, etc.
8. Deux personnes ne peuvent s'enregistrer avec le même tracteur dans une même classe de poids.
9. La barre de tire ne doit pas dépasser 22 pouces de hauteur; la mesure sera prise au bout de la barre de tire sur le dessus.
10. La barre de tire doit avoir un minimum de 8 pouces entre le bout du P.T.O et l'extrémité de la barre de tire.
11. La barre de tire ne doit pas avoir de point d'attache plus haut que 22 pouces et aucun système de pivot permettant de garder la barre à 22 pouces durant la tire.
12. Aucun lestage ne devra être situé à plus de 40 pouces du devant du capot moteur.
13. Le même tracteur peut tirer dans deux classes différentes avec les «racks» à pesée sur les barres de relèvement, la barre devra être visible pour l'opérateur de la traîne, sinon un espace devra être fait de 6 pouces pour que l'opérateur puisse mettre son crochet en sécurité.
14. Des juges veilleront au bon déroulement de l'activité et leur décision est finale.

15. Un tracteur amélioré muni d'un turbo supérieur à 3x3 ne pourra remporter une catégorie de poids standard. Il pourra par contre participer dans une catégorie dite «démonstration hors-concours»
16. Pour vérifier un autre concurrent, la demande devra être faite à un organisateur de la tire.
17. Les vérificateurs sur place ont le droit de vérifier et inspecter tous les tracteurs. À défaut de se conformer, le participant sera disqualifié.
18. Le participant aura le droit de recommencer son essai s'il ne réussit pas à franchir 75 pieds, si le maître de piste autorise un autre essai.
19. Durant les essais, aucune pièce ou perte de fluide (huile, essence ou diesel), ne devra se détacher ou s'échapper du tracteur pendant la tire, sinon, ceci entraînera l'annulation de l'essai.
20. Le participant appelé en attente devra se présenter à la balance dans un délai raisonnable après l'appel.
21. Toute dérogation au règlement entraînera une disqualification du participant et aucun remboursement ne sera effectué.
22. Seul le personnel autorisé aura droit de circuler sur la piste.
23. En cas de litige, la décision du comité organisateur est définitive.
24. Toute consommation d'alcool et/ou de drogue est interdite pour le participant ainsi que son mécano. Tout participant pris en défaut sera disqualifié sur le champ et ce, sans remboursement.
25. La Société d'agriculture et le comité organisateur ne sont pas responsables en cas de bris, feu, vol et vandalisme durant les deux jours de la tire et se dégagent de toutes responsabilités pour cet événement.
26. Aucune personne ne sera tolérée sur la piste lors des tires (ex. coach) pour des raisons de sécurité et d'équité entre chaque participant.
27. Ce règlement existe afin d'assurer l'équité entre les concurrents.

N'oubliez pas : Le but de cette activité : s'amuser et avoir du plaisir ensemble !!

À NOTER : Le règlement sera appliqué à la lettre.

**Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger la lecture du règlement. La participation à la tire est ouverte aux femmes et aux hommes.